

De: thierry.lefebvre@uicn.fr
Objet: Nouveau message de Pré-évaluation
Date: 28 août 2014 10:38
À: thierry.lefebvre@uicn.fr



Nom

COLLIN Gérard

Fonction

Enseignant

Institution

Université Montpellier III

Courriel

ge.collin@orange.fr

Date

08/28/2014

Choix des critères

Q1. Sur quel critère du dossier porte votre évaluation ?

Critère (vii) : Phénomènes naturels et beauté des paysages

Description des valeurs

Q2. Quel est le niveau de spécificité ou d'universalité des valeurs mises en avant pour le bien proposé ? Décrivez les valeurs ayant une pertinence globale et pourquoi vous les considérez comme telles.

Le dossier propose une description littéraire du Bien. Il n'y a pas e référence précise à des éléments de Nature pouvant justifier la VUE de ce critère (relief, point de vue panoramique, espèce animale ou végétale, chute d'eau... Il est difficile ans ces conditions d'évaluer la pertinence du critère d'autant que La Martinique appartient à un type particulièrement représenté sur la planète: les îles volcaniques tropicales.

Q3. Est-ce que le dossier technique démontre de façon convaincante l'existence d'une valeur universelle exceptionnelle et justifie suffisamment pourquoi le site devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial? Expliquer pourquoi.

La justification est incomplète puisqu'elle n'aborde que le côté purement esthétique sans le mettre en rapport avec des éléments précis du patrimoine naturel. Il n'y a donc pas en l'état de démonstration convaincante.

Valeurs scientifiques du site

Q4. En quoi les valeurs scientifiques du bien sont-elles de niveau international ?

L'absence de comparaison pour le critère vii dans le dossier ne permet pas d'évaluer la pertinence à l'échelle internationale de ce critère. On peut toutefois penser en analysant rapidement la Liste PM que ce critère risque d'être difficilement qualifiant.

Q5. Est-ce que le bien proposé est le seul ou le principal site où des progrès scientifiques majeurs ont été (ou sont) réalisés, qui ont apporté une contribution importante à la compréhension des valeurs pour lesquelles le bien est proposé?

non pertinent

Q6. Quelles sont les perspectives de nouvelles découvertes scientifiques sur le site, et quels types de découvertes pourraient être anticipés?

non pertinent

Analyse comparative

Q7. Les sites comparés dans le dossier technique sont-ils équivalents ? Si non. expliquer pourquoi

Le dossier n'a pas ouvert de comparaison sur ce critère. Il faut absolument et rapidement combler cette lacune.

Q8. Existe-t-il d'autres sites à l'échelle nationale, régionale et mondiale qui contiennent des valeurs d'un niveau similaire ou supérieur? Si oui, indiquer le nombre de sites concernés et donner quelques exemples précis si possible

Une comparaison avec des sites caraïbes (échelle régionale) et avec d'autres îles volcaniques tropicales est indispensable, en analysant pourquoi ils ont présenté ou non le critère vii..

pour l'échelle régionale, on peut penser à

PN de Granma (Cuba) PM

PN de Morne Trois Pitons (Dominique) PM

Grenadines island Group (GRE) List indic

Zone de gestion des Pitons (Sainte Lucie) PM

PN de la Guadeloupe (France) non PM

pour l'échelle internationale, on peut penser à:

Pitons cirques et remparts de La Réunion (France) PM

PN des volcans d'Hawaï (USA) PM

Réserve naturelle de la vallée de Mai (Seychelles) PM

Ile d'Henderson (GB) PM

Iles Lord Howe (AUS) PM

Iles atlantiques brésiliennes (BRE) PM

Iles Galapagos (ECU) PM

PN Dde Teide (ESP) PM

Iles d'Ogasawara (JAP) PEcosystèmes terrestres e l'archipel des Comores (COM) List indic

Intégrité et périmètre

Q9. Est-ce que le bien proposé répond aux conditions d'intégrité et, si non, quels sont les besoins pour remplir ces conditions ?

Le dossier n'aborde pas les risques naturels et anthropiques: il est donc difficile de savoir si les paysages justifient du critère d'intégrité.

Q10. Le bien a-t-il subi les effets négatifs du développement, de la négligence ou de tout autre processus de dégradation ? Si oui, préciser lesquels.

La pression démographique et urbanistique est importante (2e plus forte densité de population des Régions françaises). La tendance est au morcellement des milieux et donc des paysages.

Q11. Les éventuels processus à l'origine des dégradations sont-ils maîtrisés ? Expliquer.

Le PNRM par sa charte et la Région par le SAR disposent d'outils importants face à un développement très fort. Le système de gestion du Bien devra renforcer ces outils et surtout rendre cohérent l'ensemble des outils gérés par de multiples partenaires.

Evaluation générale du dossier

Q12. Le dossier technique et la fiche de déclaration de valeur universelle exceptionnelle comporte-t-elle des erreurs factuelles (préciser les principales d'entre-elles le cas échéant) ?

non

Q13. Quels sont les principaux points forts du dossier ?

les éléments correspondant au critère x

Q14. Quels sont les principaux points faibles du dossier ?

un territoire trop compliqué et/ou trop ambitieux
une étude comparative insuffisante et incomplète (critère vii)
absence d'évaluation des risques
absence de proposition pour un système de gestion

Q16. Quelles références autres que celles mentionnées sur ce site avez-vous utilisé pour réaliser cette pré-évaluation?

charte PNRM

